

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE
REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE
REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

REGROUPEMENT DE CRÉDITS

UNE AIDE POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE



Une offre de notre partenaire



MNT

Être utile est un beau métier

GRUPE **vyv**



C'EST LE MOMENT DE REGROUPER TOUS VOS CRÉDITS...

... EN UNE SEULE MENSUALITÉ !*

METTEZ TOUTES LES CHANCES DE VOTRE CÔTÉ

Un nouveau-né dans la famille ? Une mutation professionnelle ? L'achat d'une voiture ?

- › Pensez au **regroupement de crédits** et **optimisez vos projets** afin d'avoir plus de liberté pour réaliser vos rêves !

UNE SOLUTION ADAPTÉE EN CAS DE COUP DUR

Un divorce ou une maladie grave peuvent avoir des répercussions sur l'équilibre de votre quotidien.

- › Le **regroupement de crédits** peut aussi vous permettre d'**assumer financièrement** cette situation et de **mieux gérer votre vie courante**.

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

- › Votre conseiller **étudie les crédits à regrouper****. Taux, durée, mensualités, montant restant dû...
- › Vos crédits sont repris pour être **regroupés sous un seul prêt****.
- › Votre crédit est rééchelonné sur **une durée plus longue** et votre **mensualité est réduite***, le tout **sans changer de banque**.



LE + CSF

UN ÉQUILIBRE RETROUVÉ

POURQUOI CHOISIR LE REGROUPEMENT DE VOS CRÉDITS AVEC CRÉSERFI ?

CRÉSERFI - la société de financement du CSF a sélectionné différents partenaires pour répondre à vos attentes et vous proposer des solutions de financement adaptées à votre situation. Les conseillers CRÉSERFI sont là pour vous guider dans votre demande de regroupement de crédits**.

LE + MNT

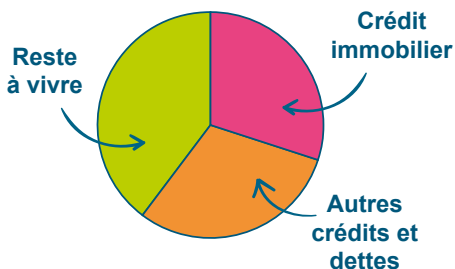
LORS DU REGROUPEMENT DE VOS CRÉDITS...

- › Vous pourrez souscrire au contrat d'assurance vie **Patrimoine Vie Plus CSF**.
- › Les frais de versements (2%) sont **offerts** pendant les 3 premières années par la **MNT**, puis les années suivantes sur toute la durée du contrat, par **Progetis**.



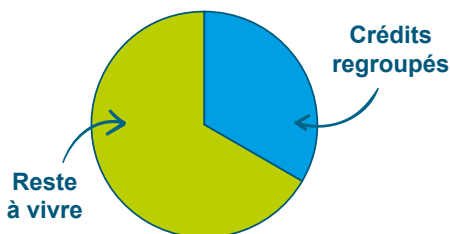
Avant*

le regroupement de crédits



Après*

le regroupement de crédits



Le regroupement de crédits est une solution efficace pour réduire vos remboursements*. Vous dégagez un reste à vivre mensuel plus important et avez enfin l'esprit plus serein.



* La diminution du montant de la mensualité peut entraîner l'allongement de la durée du remboursement et peut majorer le coût total du crédit. Elle doit s'apprécier par rapport à la durée restant à courir sur les prêts, objets du regroupement de crédits. Offre valable et acceptation définitive après examen des documents justificatifs qui vous seront demandés. Vous disposez d'un droit de rétractation.

** Conformément à la loi

ADHÉRENT MNT : UN CONTACT DÉDIÉ

Contactez et prenez rendez-vous
auprès d'un conseiller CRÉSERFI au :



01 71 25 17 59

(Prix d'un appel local)



Retrouvez toutes les informations sur
l'accompagnement dont vous pouvez
disposer et les avantages exclusifs réservés
aux adhérents MNT sur le site
www.csf.fr/mnt.

Ou contactez votre agence MNT :



09 72 72 02 02

(Prix d'un appel local - lundi-vendredi 8h30-18h30)



CRÉSERFI, la société de financement du CSF (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris - Courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.orias.fr) et ses partenaires prêteurs : **CREDITLIFT** est une marque de CA Consumer Finance, SA au capital de 554 482 422 €. Siège social : 1 rue Victor Basch CS 70001 91068 MASSY Cedex, 542 097 522 RCS Évry. Mandataire d'intermédiaire d'assurance, inscrit à l'ORIAS sous le n°07 008 079 consultable sur www.orias.fr ; **EDEL** - Siège social : 60 rue Buissonnière CS 17601 31676 LABEGE CEDEX – SNC au capital de 112 868 360 € - RCS Toulouse B 306 920 109 - Mandataire d'Intermédiaire en assurance ORIAS 07 036 333 ; **BNP Paribas Personal Finance** - Établissement de crédit - S.A. au capital de 529 548 810 € - 542 097 902 RCS Paris - Siège social : 1, Boulevard Haussmann 75009 Paris France-Intermédiaire en assurance immatriculé sous le numéro 07 023 128 (www.orias.fr) ; **CRÉDIT MUNICIPAL Public et Solidaire** - Établissement public communal de crédit et d'aide sociale - siège social : 29 rue du Mirail 33074 Bordeaux cedex - SIRET 263 306 367 00016 - Mandataire en assurances, N° ORIAS 08043988 (consultable sur www.orias.fr) ; **CRÉDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE** (CFCAL Banque), Société Anonyme au capital de 5 582 797 €, dont le siège social est situé au 1, rue du Dôme (67000) STRASBOURG, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 568501282B - Mandataire d'Assurance sous le N°ORIAS 07 029 152 ; **CREATIS** - S.A. à Conseil d'Administration au capital de 52 900 000 € - siège social : 61 av. Halley - Parc de la Haute Borne - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ - RCS Lille Métropole sous le numéro B 419 446 034 - enregistrée à l'ORIAS en tant que Courtier d'assurance ou de réassurance sous le numéro 07005776 (www.orias.fr) proposent le regroupement de crédits. Offre sous réserve d'acceptation du prêteur après étude de la situation financière de l'emprunteur.

En cas de regroupement de crédits à la consommation ou en même temps de crédits immobiliers, dont frais et indemnités éventuels, représentant moins de 60 % du total : le prêteur proposera une offre de prêt personnel sauf s'il exige en garantie une hypothèque ou une autre sûreté comparable sur un bien immobilier à usage d'habitation ou sur un droit lié à un bien immobilier à usage d'habitation. Dans ce cas l'emprunteur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours.

Si le regroupement de crédits ne concerne que des crédits immobiliers ou si la part des crédits immobiliers rachetés, dont frais et indemnités éventuels, dépasse 60 % du total ainsi que dans tous les cas où le prêteur exige en garantie une hypothèque ou une autre sûreté comparable sur un bien immobilier à usage d'habitation ou un droit lié à un bien immobilier à usage d'habitation, le prêteur le prêteur proposera une offre de prêt immobilier. Dans ce cas l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours après réception de l'offre de contrat.

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opération de crédit, sans agir en qualité de prêteur.

Le produit d'assurance vie Patrimoine Vie Plus CSF est un produit de Suravenir - **SURAVENIR** - Siège social : 232, rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9. SA à directeur et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 400 000 000 €. Société mixte régie par le Code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest 75436 Paris, **proposé par PROGRETIS** - SARL au capital de 5 000 000 € - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris - R.C.S : 509 364 972 Paris - Enregistrée à l'ORIAS sous le N° 09 050 053 (www.orias.fr) en qualité de courtier d'assurance et de réassurance et d'IOBSP ; Enregistrement au fichier des Conseillers en Investissement Financiers sous le N° E001730 ; Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce sans pouvoir recevoir aucun fonds - Carte N° CPI 7501 2018 000 034 184 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière : police n° 780047-010 souscrite auprès de Liberty Mutual Insurance Europe Limited conformément aux exigences réglementaires du Code des Assurances, du Code Monétaire et Financier et de la loi Hoguet - **et distribué par CRÉSERFI, société de financement du CSF.**

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association, loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur le www.csf.fr).

Conformément à la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « Loi informatique et Libertés ») et au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à : CRÉSERFI - Service Gestion - 9, rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris, par e-mail à DPO Groupe - CSF@csf.fr ou sur le site www.csf.fr dans l'espace Mon Compte. Une copie d'un titre d'identité pourra être demandée. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous disposez également d'un droit d'opposition sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale par courrier à l'adresse ci-dessus ou via les liens de désinscription présents dans nos courriels.

Mutuelle Nationale Territoriale, mutuelle régie par les dispositions du livre II du Code de la mutualité immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 775 678 584. Juin 2019 - D19 - Crédit photos : Getty Images - AdobeStock - Régis Fallier - Document à caractère publicitaire. Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par DESBOUIS GRESIL.